

Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-biomed@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 211 Education à la citoyenneté			
Code	PABM2B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Alexis RASSON (alexis.rasson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Adopter des valeurs de bien commun : solidarité, responsabilité, respect de l'environnement.
- Adopter un sens critique, un esprit d'analyse et une démarche de sensibilisation.
- **Thème abordé** : La lutte contre le réchauffement climatique. ce thème concerne l'ensemble des citoyens et des professions. Il est important que chaque étudiant comprenne les enjeux et le rôle qu'il peut jouer.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Cette unité d'enseignement est organisé comme suit:

- Les étudiants suivront deux ateliers participatifs de 3h sur le thème du réchauffement climatique. Le premier est la Fresque du Climat qui est un atelier constat. L'objectif est d'amener les étudiants à comprendre par eux-mêmes les relations de cause à effet. L'atelier est organisé par groupe de 5 à 10 personnes. Le second sera un atelier d'actions. L'objectif est d'amener les étudiants à comprendre leur empreinte carbone et d'imaginer des actions pour la diminuer.
- Un travail préalable sera demandé pour l'un ou l'autre atelier. Le calcul de son empreinte carbone permettra à l'étudiant de se préparer à l'atelier Actions par exemple.
- Un travail sera demandé à la suite des ateliers. Il sera composé de deux parties relatives aux 2 ateliers. D'une part, l'étudiant résumera et s'appropriera la lecture d'un article scientifique sur un phénomène lié au réchauffement climatique (Chapitre du rapport du GIEC). Ensuite, un retour réflexif sera demandé sur les actions que l'étudiant est prêt à mettre en place dans son quotidien pour lutter contre le réchauffement climatique (gestes individuels, sensibilisation, engagement, etc).

Dans le cadre de cette UE, l'étudiant démontre sa capacité à :

- Travailler en groupe et participer à l'intelligence collective ;
- Rédiger et structurer un document en respectant les consignes ;
- De proposer une analyse rigoureuse du sujet développé ;

- De présenter un regard réflexif sur le sujet, en ayant à sa disposition toutes les ressources qu'il estime nécessaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM2B11A Education à la citoyenneté

12 h / 2 C

Contenu

- Fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques ;
- Calcul de sa propre empreinte carbone ;
- Établir sa propre stratégie de diminution de son empreinte.

Démarches d'apprentissage

1. Participation à 2 ateliers participatifs ;
2. Calcul de son empreinte carbone individuellement via un logiciel dédié ;
3. Mise au travail des étudiants individuellement ;
4. Remise des travaux écrits réalisés par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours participatifs.

Sources et références

<https://fresqueduclimat.org/>

<https://nosgestesclimat.fr/>

<https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/publications/>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation PowerPoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est constituée de deux parties :

1. **L'évaluation continue** : participation active aux ateliers (la présence y est **OBLIGATOIRE**), respect des échéances pour le calcul de son empreinte carbone, etc. formation des groupes, de la remise du sujet, ...
2. **Le travail** : rapport individuel. Ce travail sera réalisé et évalué selon une grille d'évaluation présentée durant l'activité d'apprentissage.

Ce cours sera réalisé majoritairement au second quadrimestre.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière		0	Evc	25	Trv	
Période d'évaluation		0	Trv	75	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans la partie démarches d'apprentissage & acquis d'apprentissage.

La présence des étudiants aux ateliers réalisés dans le cadre du cours d'éducation à la citoyenneté est **obligatoire**. Toute absence non justifiée sera sanctionnée par une note de 0 en évaluation continue et l'étudiant se verra infliger une pénalité de 1 point à la cote globale par absence non justifiée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).